

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

# Télé service Orientation

## En 3<sup>ème</sup>

SAIO janvier 2020

# Connexion au télé service

La connexion au téléservice se fait au moyen d'un compte **ATEN responsable**, qui permet de saisir les intentions provisoires et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe.

Chaque parent d'élève possède un compte ATEN responsable, mais un seul des deux parents peut effectuer les saisies.

La connexion avec un compte ATEN élève permet uniquement la consultation des saisies.

## SCOLARITÉ SERVICES

Bienvenue sur Scolarité services qui vous propose différents services en ligne de l'éducation nationale

Aide pour la première connexion des parents

Je me connecte avec mon compte ATEN

votre identifiant :

votre mot de passe :

VALIDER

identifiant oublié ?



mot de passe oublié ?



# Connexion au télé service

Après la connexion, choisir **ORIENTATION** parmi les services proposés à gauche de l'écran.

## SCOLARITÉ SERVICES

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

**ORIENTATION**

EVALUATION

## Calendrier : ouverture semaine 5 (27 au 31 janvier)

La campagne d'orientation n'est pas ouverte.

Le calendrier est le suivant :

1

À partir du **JJ/MM**

Je saisis mes intentions  
provisoires

2

Après le conseil de classe  
du 2ème trimestre/1er  
semestre

Je prends connaissance  
de l'avis provisoire du  
conseil de classe

3

À partir du **JJ/MM**

Je saisis mes choix  
définitifs

4

Après le conseil de classe  
du 3ème trimestre/2d  
semestre

Je donne une réponse à  
la proposition  
d'orientation du conseil  
de classe

# Saisie des intentions provisoires

Un seul des responsables légaux de l'élève peut effectuer la saisie des intentions provisoires :

- Il doit saisir au moins 1 intention ;
- Il peut saisir jusqu'à 3 intentions : 2<sup>de</sup> générale et technologique-2<sup>de</sup> STHR, 2<sup>de</sup> professionnelle, 1<sup>re</sup> année de CAP ;
- Le rang détermine l'ordre de préférence ;
- Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du téléservice

ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 **Le rang détermine l'ordre de préférence**

- 2de générale et technologique ou 2de STHR
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

**Vous devez sélectionner une voie.**

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER VALIDER

Veuillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.

Les intentions peuvent être reclassées ou supprimées

# Choix de la 2<sup>de</sup> générale et technologique et 2<sup>de</sup> STHR (sciences et technologies de l'Hôtellerie et de la restauration)

Si vous cochez 2<sup>nd</sup>e ou 2<sup>nd</sup>e STHR, vous n'aurez pas d'autres informations à saisir

**MON COMPTE**

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

**ORIENTATION**

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

## ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Intention 1**

2de générale et technologique ou 2de STHR **Info-bulle : il est spécifié ce que signifie STHR**

2de professionnelle

1re année de CAP

AJOUTER UNE INTENTION

ANNULER VALIDER

# Voie professionnelle

**MON COMPTE** 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

**ORIENTATION**

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

## ORIENTATION

1 Intentions provisoires → 2 Choix définitifs → 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.  
Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Intention 1**   

2de générale et technologique ou 2de STHR 

**2de professionnelle**

1re année de CAP

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant : 

Métier ou formation

Sous statut scolaire   Sous statut d'apprenti 

Vous pouvez saisir  
jusqu'à 3 intentions

Vous pouvez cocher à la fois le statut scolaire et le statut d'apprenti

# Validation des intentions provisoires

Un récapitulatif est affiché après la validation de la saisie des intentions provisoires :

The screenshot shows a user interface for 'ORIENTATION'. On the left is a navigation menu with items: MON COMPTE (with a gear icon), ACCUEIL, VIE SCOLAIRE, NOTES, ORIENTATION (highlighted), EVALUATION, CLG LUCIE AUBRAC, CONTACT (with a phone icon), and SE DÉCONNECTER (with a logout icon). The main content area is titled 'ORIENTATION' and features a progress bar with three steps: 1. Intentions provisoires (active), 2. Choix définitifs, and 3. Décision. Below the progress bar, it states: 'Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.' The section 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :' contains three intention cards: 'Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR', 'Intention 2 : 2de professionnelle' (with 'Métier ou formation : Pâtisserie'), and 'Intention 3 : 1re année de CAP' (with 'Métier ou formation : Boulangerie'). A blue box highlights a confirmation message: 'Vos intentions ont bien été validées. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service.' Below this, a blue box contains the text: 'Il reste possible de modifier les intentions jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement (à la date arrêtée par le chef d'établissement, en fonction du calendrier académique et des dates des conseils de classe).' A purple 'MODIFIER' button is located to the right of this text.

- Seul le parent ayant effectué la saisie peut faire des modifications.
- Les intentions saisies sont en lecture seule pour le second parent et l'élève.

# Validation des intentions provisoires

Un e-mail récapitulatif est envoyé au parent ayant effectué la saisie, lorsque celui-ci se déconnecte de sa session :

Bonjour,

Suite à la démarche que vous avez effectuée en ligne le 07/11/2019 à 12:38:09, nous vous confirmons par cet email que vos intentions provisoires ont bien été enregistrées.

En voici le récapitulatif :

- **Intention 1** : 2de générale et technologique ou 2de STHR
- **Intention 2** : 2de professionnelle

Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Mécanique

Sous statut d'apprenti

- **Intention 3** : 1re année de CAP

Spécialité(s) : Carrosserie

Sous statut scolaire

## ATTENTION !

**Si vous ne validez pas les intentions saisies, celles-ci ne seront pas enregistrées et vous ne recevrez pas d'e-mail récapitulatif.**

Vous pouvez encore faire des modifications jusqu'à la fermeture du service Orientation.

# Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

- MON COMPTE
- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- ORIENTATION
- EVALUATION
- CLG LUCIE AUBRAC
- CONTACT
- SE DÉCONNECTER

## ORIENTATION

1 Intentions provisoires    2 Choix définitifs    3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Cet avis ne constitue en aucun cas une décision définitive de l'établissement sur le projet de formation de votre enfant

Les parents peuvent consulter l'avis provisoire du conseil de classe pour chaque intention.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle

Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Le parent ayant saisi les intentions doit accuser réception de cet avis, en cochant la case puis en validant sa saisie.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

# Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

Si vous quittez la page sans accuser réception de l'avis, un message apparaît pour vous avertir :



Lors de la phase définitive, vous ne pourrez saisir de choix définitifs sans avoir d'abord accusé réception de l'avis du conseil de classe pour la phase provisoire.

# Consultation et accusé de réception de l'avis provisoire du conseil de classe

- MON COMPTE
- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- ORIENTATION
- EVALUATION
- CLG LUCIE AUBRAC
- CONTACT
- SE DÉCONNECTER

## ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

**Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3<sup>e</sup> trimestre / 2<sup>d</sup> semestre.**

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle

Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Les compétences acquises ainsi que l'attitude face au travail ne permettraient pas d'être en réussite en seconde. Il est recommandé de préparer d'abord un CAP, et d'envisager ensuite une poursuite d'études.

**Vous avez pris connaissance et accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe le 17/10.**

**Un message s'affiche une fois que le parent a accusé réception de l'avis du conseil de classe**

Avis de  
conseil  
de  
classe

# Deuxième représentant légal

Chaque parent d'élève possède un compte ATEN responsable, mais un seul des deux parents peut saisir les intentions provisoires.

Seul le parent ayant effectué la saisie peut faire des modifications.

Les intentions saisies sont en lecture seule pour le second parent lorsqu'il se connecte avec son propre compte.

MON COMPTE 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

ORIENTATION

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

## ORIENTATION

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Intention 2 : 2de professionnelle

Métier ou formation : Pâtisserie

Intention 3 : 1re année de CAP

Métier ou formation : Boulangerie

MODIFIER

La saisie a été effectuée par un autre responsable de l'élève. Si vous souhaitez apporter des modifications à cette saisie, veuillez vous rapprocher de lui. En cas de désaccord, veuillez contacter le chef d'établissement.

Si le parent qui n'a pas fait la saisie souhaite apporter des modifications, il est invité à se rapprocher du parent qui a saisi les intentions. En cas de désaccord entre les deux parents, ils sont invités à prendre l'attache du chef d'établissement.

# Deuxième représentant légal

- MON COMPTE 
- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- ORIENTATION**
- EVALUATION
- CLG LUCIE AUBRAC
-  CONTACT
-  SE DÉCONNECTER

## ORIENTATION

1 Intentions provisoires → 2 Choix définitifs → 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

**Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation.** Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3<sup>e</sup> trimestre / 2<sup>d</sup> semestre.

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle

Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1re année de CAP

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Les compétences acquises ainsi que l'attitude face au travail ne permettront pas d'être en réussite en seconde.  
Il est recommandé de préparer d'abord un CAP, et d'envisager ensuite une poursuite d'études.

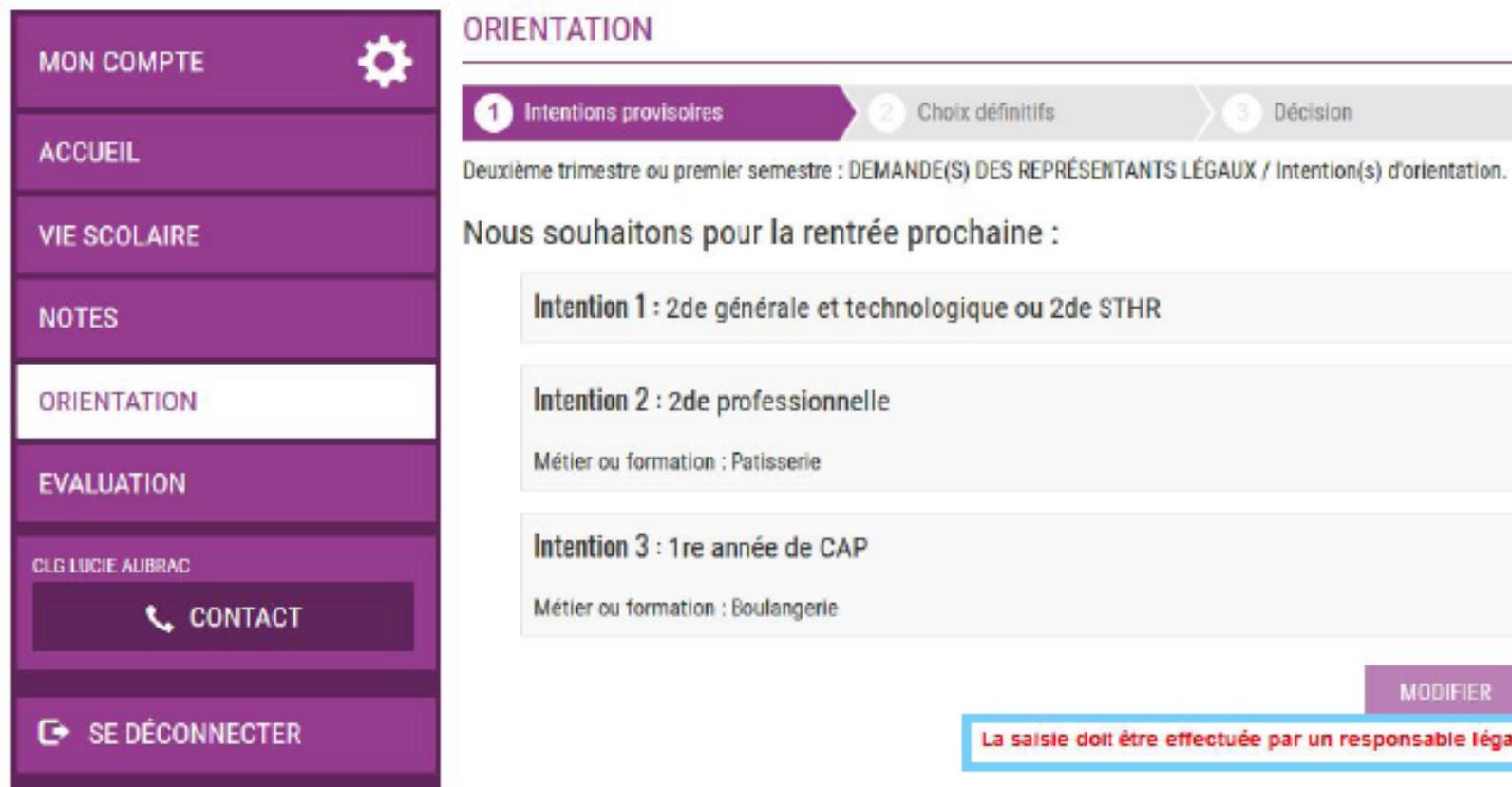
**Un autre responsable de l'élève a pris connaissance et accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe le 17/10.**

**Message affiché lorsque l'accusé de réception a été enregistré par le parent qui a effectué la saisie**



# Connexion avec un compte « élève »

La connexion avec un compte ATEN élève permet uniquement de consulter les intentions saisies par les parents, ainsi que l'avis provisoire donné par le conseil de classe.



**MON COMPTE** 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

**ORIENTATION**

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT

 SE DÉCONNECTER

## ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

**Intention 1** : 2de générale et technologique ou 2de STHR

**Intention 2** : 2de professionnelle  
Métier ou formation : Pâtisserie

**Intention 3** : 1re année de CAP  
Métier ou formation : Boulangerie

[MODIFIER](#)

**La saisie doit être effectuée par un responsable légal.**

# Connexion avec un compte « élève »

- MON COMPTE 
- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- ORIENTATION
- EVALUATION
- CLG LUCIE AUBRAC
-  CONTACT
-  SE DÉCONNECTER

## ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Vous devez en accuser réception en cochant la case prévue à cet effet puis en validant.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

**Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3<sup>e</sup> trimestre / 2<sup>d</sup> semestre.**

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle

Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1<sup>re</sup> année de CAP

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Les compétences acquises ainsi que l'attitude face au travail ne permettront pas d'être en réussite en seconde. Il est recommandé de préparer d'abord un CAP, et d'envisager ensuite une poursuite d'études.

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.

Si je souhaite discuter de cet avis provisoire, je prends contact avec le professeur principal ou le chef d'établissement.

VALIDER

Seul un responsable légal peut accuser réception des avis provisoires.

# Connexion avec un compte « élève »

- MON COMPTE 
- ACCUEIL
- VIE SCOLAIRE
- NOTES
- ORIENTATION**
- EVALUATION
- CLG LUCIE AUBRAC
-  CONTACT
-  SE DÉCONNECTER

## ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

**Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3<sup>e</sup> trimestre / 2<sup>d</sup> semestre.**

Intention 1 : 2de générale et technologique ou 2de STHR

Avis défavorable

Intention 2 : 2de professionnelle

Avis réservé

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :

1<sup>re</sup> année de CAP

Métier ou formation conseillé par le conseil de classe : Mécanique

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations :

Les compétences acquises ainsi que l'attitude face au travail ne permettront pas d'être en réussite en seconde. Il est recommandé de préparer d'abord un CAP, et d'envisager ensuite une poursuite d'études.

**Un responsable a pris connaissance et accusé réception de l'avis provisoire du conseil de classe le 17/10.**

